



Conseil économique et social

Provisoire

22 février 2013

Français

Original : anglais

Session de fond de 2012

Segment de haut niveau

Compte rendu analytique provisoire de la 16^e séance (Salle A)

Tenue au Siège, à New York, le mardi 3 juillet 2012, à 15 heures

Président : M. Koterec (Slovaquie)

Sommaire

Examen ministériel annuel : Promouvoir la capacité productive, l'emploi et le travail décent pour éliminer la pauvreté à la faveur d'une croissance économique partagée, durable et équitable à tous les niveaux en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (*suite*)

Exposés facultatifs nationaux : Kenya, Maurice et Qatar

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

12-40426X (F)



Merci de recycler



La séance est ouverte à 15 h 15.

Examen ministériel annuel : Promouvoir la capacité productive, l'emploi et le travail décent pour éliminer la pauvreté à la faveur d'une croissance économique partagée, durable et équitable à tous les niveaux en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (suite)

Exposés volontaires nationaux : Kenya, Maurice et Qatar (E/2012/57, E/2012/54 et E/2012/55)

1. **Le Président** invite M. Carr (Professeur associé de géographie, Université de Caroline du Sud) à faire fonction de modérateur pour les exposés volontaires nationaux.

Kenya (E/2012/57)

2. **M. Munyes** (Observateur pour le Kenya), Ministre du travail, illustrant son exposé à l'aide de diapositives, déclare qu'en ce qui concerne les principaux succès et enseignements, la politique de développement à long terme du Kenya, Vision 2030, vise à transformer le pays en pays prospère à revenu intermédiaire offrant une bonne qualité de vie à tous ses citoyens, se fondant sur une base de ressources humaines qualifiées capable de relever les défis d'une économie en voie d'industrialisation rapide. Depuis 2008, la politique de développement du Kenya a obtenu un certain nombre de succès. Elle a favorisé le développement des micro et petites entreprises, qui emploient actuellement 74 % de la population active du pays, en assurant des transferts de technologie, le renforcement des capacités, la conception et la réalisation de projets, l'amélioration de l'infrastructure sur les chantiers et une assistance commerciale, tant nationale que régionale, à travers la Communauté Est-africaine (CEA). La deuxième réalisation a été la promotion de la productivité : des pratiques et modèles conçus par le Gouvernement pour les secteurs public et privé et la mise en place d'un cadre de fournisseurs de services techniques ont permis d'accroître la rentabilité et l'emploi, de réduire les gaspillages et de porter l'indice de productivité de la main-d'œuvre à 2,38 en 2010; ces résultats ont encore été renforcés par à une politique de promotion de la productivité élaborée en 2012. L'emploi a également été stimulé, et 500 000 emplois nouveaux ont été créés chaque année à travers tous les secteurs, grâce en partie au crédit abordable accordé par les banques, les fonds d'entreprise et les établissements de microcrédit, appuyés par une

politique et une stratégie nationales de l'emploi conçus en 2012. Par ailleurs, le Kenya a réussi à rendre les relations au sein des entreprises plus harmonieuses en créant des institutions soucieuses de sécurité sur le lieu de travail et de règles en matière de salaires et de travail et en incorporant les indices de productivité existants dans les directives nationales en matière de salaires. Le tribunal du travail, érigé par la nouvelle Constitution au rang de tribunal supérieur, connaît à présent directement des affaires individuelles et arbitre les litiges entre employeurs et salariés. En outre, avec les informations recueillies lors de l'enquête nationale de 2011 auprès de la main-d'œuvre, le Gouvernement a réussi à renforcer les liens entre l'éducation, la formation et l'industrie et adopté en 2012 une politique nationale qui a permis d'offrir une formation professionnelle et des stages à des milliers de travailleurs. Il a obtenu un autre succès avec la création d'un institut de sécurité et de santé de travail et d'une caisse nationale et avec la rédaction d'une politique nationale de sécurité et de santé du travail qui intègre ces questions aux systèmes de gestion dans les secteurs public et privé. Par ailleurs, incorporant en 2010 la Déclaration universelle des droits de l'homme à la Constitution du Kenya et en instituant une politique nationale de protection sociale, il a pu prendre un certain nombre de mesures sociales, telles que les transferts d'espèces pour les enfants, la création d'un filet de sécurité contre la faim, le versement de subventions alimentaires pour les pauvres des villes et la mise en place de programmes ciblés de repas dans les écoles. Enfin, le Kenya a réussi à améliorer son secteur agricole en promulguant une loi de réforme de l'agriculture et en définissant des mesures ciblées sur l'agriculture, la production laitière et la pêche et en favorisant le développement des coopératives pour stabiliser le marché.

3. En ce qui concerne les principaux défis et obstacles politiques, le Kenya, malgré des progrès sensibles dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, s'est montré lent, notamment dans la poursuite des objectifs n^{os} 1 et 3. La réalisation du plein emploi et la réduction du pourcentage de ceux qui souffrent de la faim, conformément à l'objectif n^o 1, ont été freinées par un taux de chômage élevé (12,7 %), en particulier parmi les jeunes; par des retards dans la mise en œuvre de technologies appropriées; par la dégradation de l'environnement et par les effets du changement climatique; par les faiblesses de la commercialisation

et des systèmes de distribution des produits agricoles; et par l'insuffisance d'accès à un crédit abordable, en particulier pour les femmes. Par rapport à l'objectif n° 3, l'écart entre les sexes en matière de contrôle, de possibilités économique et de pouvoir politique n'a pas encore été comblé; les établissements secondaires et supérieurs reçoivent moins de filles que de garçons, et les pratiques culturelles et traditionnelles défavorisent encore les femmes. Pour surmonter tous les défis auxquels il est confronté, le Gouvernement envisage de mettre en application la nouvelle Constitution, la stratégie du secteur agricole pour 2010-2020 et la stratégie et le plan d'action nationaux pour répondre au changement climatique; de mettre en place un cadre de gestion de la productivité pour accroître l'emploi, renforcer la coopération entre travailleurs et employeurs et lier les salaires à la productivité; d'élargir le champ d'application de la politique de discrimination positive afin d'atteindre une représentation d'au moins 30 % de femmes dans le secteur public; d'utiliser son Fonds de développement des entreprises pour offrir l'égalité des chances aux femmes et aux jeunes; d'allouer des fonds aux collectivités locales pour promouvoir l'égalité et la participation communautaire au développement; d'encourager les partenariats public-privé; et d'utiliser le financement extérieur conformément à sa stratégie gouvernementale de développement à long terme.

4. Parmi les nouvelles difficultés auxquelles se heurte le Kenya figurent l'impact du changement climatique, la crise financière mondiale, une forte croissance démographique, l'afflux massif de réfugiés et la piraterie le long de la côte kényane. En revanche, de nouvelles possibilités se sont présentées : la participation aux initiatives de paix et d'intégration régionale; la possibilité d'un nouveau programme national aux termes de la Constitution de 2010; le renforcement des services publics grâce à une gestion fondée sur les résultats; la découverte de gisements pétroliers; et l'expansion du service de transfert monétaire grâce au téléphone portable, qui a transformé de façon positive le secteur financier. Plusieurs mesures sont envisagées, avec une aide régionale et internationale, dans les domaines du changement climatique, de la promotion de l'emploi, de la création de zones économiques spéciales et du bien-être social.

5. **M. Singh Puri** (Inde), évaluateur, commentant le solide cadre de politique de progrès en vue d'une

croissance et d'un développement économiques accélérés, l'a salué pour le large éventail d'initiatives qu'il a permis de prendre pour créer des possibilités d'emploi et promouvoir la capacité productive, conformément à son ferme engagement à éliminer la pauvreté et à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Il n'a néanmoins pas hésité à évoquer les défis du développement du pays, dont les plus tenaces sont la pauvreté et le taux élevé de chômage. Son pays a adopté une approche pareillement décentralisée de ces problèmes, utilisant des fonds pour faire participer les citoyens à l'échelon local à leur propre développement et à leur propre croissance en mettant également l'accent sur l'investissement dans l'éducation, la formation professionnelle, l'habilitation des femmes et les micro et petites entreprises. Les domaines où le Kenya avait indiqué avoir besoin de ressources offrent un tableau pour l'aide technique et financière à apporter au pays. L'Inde est prête à renforcer encore davantage son solide partenariat de longue date avec le Kenya et exhorte les autres à appuyer les efforts de développement du pays selon ses priorités nationales. Cela dit, il serait utile d'avoir plus de précisions sur le type d'aide qu'attend le Kenya de ses partenaires internationaux, sur ce qu'il envisage pour améliorer la productivité de son agriculture, vu l'importance de ce secteur pour l'ensemble de l'économie et sur les stratégies qui ont produit des résultats jusqu'ici et permis de créer des emplois et de renforcer la production, ainsi que sur celles qui n'ont pas eu l'effet escompté. Le Kenya a des leçons et des bonnes pratiques à partager avec d'autres pays.

6. **M. Munyes** (Observateur pour le Kenya) déclare que le Kenya a besoin de l'aide internationale dans beaucoup de domaines : emploi des jeunes et promotion de l'emploi en général; son ambitieux projet d'infrastructure dans le couloir Lamu-Soudan du Sud-Éthiopie, qu'il espère prolonger par la suite jusqu'en Afrique de l'Ouest; ses programmes sociaux; sa stratégie face au changement climatique; sa stratégie de réforme de l'agriculture, à présent étendue au niveau du pays, avec une aide spéciale pour faire face à la hausse des coûts de la terre et des engrais; l'amélioration de son réseau routier et de son infrastructure; les entreprises créées par des femmes et les micro et petites entreprises; les technologies de l'information et de la communication et, en particulier, le nouveau service de téléphone portable m-Pesa qui permet à présent des transferts monétaires jusqu'aux

plus petits exploitants du pays et qui a besoin d'améliorations.

7. **M. Kafeero** (Observateur pour l'Ouganda), évaluateur, déclare qu'en tant que pays voisin, l'Ouganda peut témoigner de la remarquable croissance économique du Kenya, qui devrait atteindre 5,3 % en 2012, malgré les difficultés liées à de hauts niveaux de pauvreté et de chômage. Les enseignements tirés par le Kenya pourraient utilement être appliqués ailleurs.

8. Cet impressionnant succès est le produit d'un certain nombre de stratégies essentielles et d'interventions ciblées dans les domaines de la productivité agricole, des investissements dans l'infrastructure, des pratiques publiques et privées d'amélioration de la productivité, de la promotion des petites entreprises, de la formation professionnelle, de l'utilisation de fonds d'entreprise, des fonds affectés à l'élimination de la pauvreté et des partenariats public-privé, et de la mobilisation de ressources extérieures. Les États membres de la Communauté Est-africaine – le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Rwanda et le Burundi – approfondissent leur intégration par la mise en œuvre d'un Marché commun qui leur offre des possibilités de croissance, d'amélioration de leur productivité et de création d'emplois.

9. L'un des principaux problèmes que le Kenya a identifiés est la hausse continue du chômage, tendance commune à beaucoup de pays en développement, qu'il faut inverser par une combinaison d'actions nationales et internationales. L'une des leçons clés à tirer de l'examen de cette situation est que les stratégies, politiques et programmes convenablement ciblés produisant les résultats voulus nécessitent davantage de ressources que seuls les gouvernements peuvent fournir et exigent la coopération des partenaires de développement et de toutes les parties prenantes.

10. **M. Munyes** (Observateur pour le Kenya) rappelle que la nouvelle Constitution sera à la base de tous les efforts en vue de sortir le pays de l'extrême pauvreté, car elle consacre à présent les droits de toute la population; et le cadre de politique juridique décentralisée favorisera le travail à accomplir à l'échelon local. En revanche, les problèmes tels que la piraterie et le terrorisme exigent une action conjointe de la communauté internationale.

11. **M. Salazar-Xirinachs** [Observateur pour l'Organisation internationale du Travail (OIT)],

évaluateur, estime que l'OIT a eu l'honneur de travailler avec le Kenya à travers ses investissements dans l'infrastructure, l'emploi des jeunes, la lutte contre le VIH/sida et l'expansion des protections sociales, et elle a souligné la force des organisations de travailleurs et d'employeurs dans le pays par ses encouragement à l'action tripartite.

12. L'exposé du Kenya (E/2012/57) a identifié quatre enseignements tirés, dont tous indiquaient à juste titre que les politiques sont importantes et peuvent donner de meilleurs résultats, comme l'ont montré de nombreux exemples; que lorsqu'il y a un hiatus entre la définition d'une politique et l'application des programmes, les résultats sont mauvais ou mitigés et que la mise en œuvre et la coordination des politiques sont essentielles; que le financement est aussi primordial, mais que si les fonds décentralisés sont une bonne solution, il faut améliorer leur impact; et que les partenariats public-privé sont un complément essentiel aux ressources publiques. L'autre enseignement a trait au lien entre la croissance et les emplois, et la grande question de politique est de savoir comment la croissance pourrait engendrer davantage d'emplois au Kenya.

13. La bonne nouvelle est que pour la première fois, le revenu par habitant du Kenya dépasse à présent 800 dollars et que le pays est solidement en passe d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire, tandis que sa dette est tombée en dessous de 45 % de son PIB, ce qui donne au pays assez de marge pour entreprendre de plus grosses dépenses budgétaires et maintenir ses programmes sociaux et d'investissement public. En revanche, le secteur extérieur, qui souffre d'un gros déficit commercial, est sensiblement déséquilibré et nécessite que le Kenya augmente ses exportations de biens et de services. La Communauté est-africaine est une importante source de dynamisme que le pays ferait bien d'utiliser au maximum. L'Afrique de l'Est est l'une des régions à la croissance économique la plus rapide du monde, à 5,8 % en moyenne au cours des 10 dernières années, à peine inférieure à celle de l'Asie du Sud-Est. L'autre question fondamentale est celle de la compétitivité. Le Kenya se classe au 102^e rang de 142 pays, mais sa compétitivité est freinée par de graves problèmes sanitaires tels que la prévalence des maladies transmissibles et par les problèmes de sécurité dans le pays. Il est également essentiel de promouvoir la productivité pour pouvoir offrir de meilleurs emplois et un plus haut niveau de vie, et

l'action du Kenya dans ce domaine, bien documentée dans son exposé, est d'une importance stratégique cruciale.

14. Le document présenté a fait ressortir quatre pratiques optimales : la Constitution, le renforcement des organismes du marché du travail, une gestion fondée sur les résultats dans la production des services d'utilité publique et l'introduction de services de transfert d'argent par téléphone cellulaire. La Constitution a indiscutablement marqué un important progrès, et le système de transfert d'argent m-Pesa, qui traite plus de transactions dans le pays que ne le fait Western Union vers le reste du monde, compte aujourd'hui pour 10 % du PIB du Kenya. Toutefois, le document n'indique pas clairement quels critères de performance font des deux autres exemples cités des pratiques optimales, et il souhaiterait plus de précisions.

15. Outre les trois principaux problèmes soulignés dans le document – changement climatique, insuffisance de capacité humaine et financière dans certains secteurs et politiques fragmentées et non coordonnées – trois autres problèmes semblent cruciaux au Kenya : le besoin de combler les vastes insuffisances de l'infrastructure; le besoin de développer très largement l'éducation et les aptitudes de la main-d'œuvre; et le besoin d'améliorer les conditions nécessaires à des entreprises viables.

16. Les trois initiatives mentionnées dans le document – le plan d'action national contre le changement climatique, la mise en œuvre de plus de 100 projets dans le cadre de Vision 2030 et la poursuite de l'intégration au Marché commun de la CEA – pourraient en fait constituer d'importantes sources de croissance et d'emploi pour le Kenya. L'orateur demande ce que fait le Gouvernement pour pleinement tirer parti des potentialités de la CEA. Il convient de noter qu'il existe une autre source de dynamisme, à savoir la riche coopération avec les pays de l'Est et avec d'autres pays comme le Brésil, le commerce Sud-Sud et les rapports de coopération et d'investissement qui stimulent la croissance et la modernisation. En résumé, l'utilisation intelligente des possibilités offertes par la mondialisation, complétée par de saines politiques d'emploi, de protection sociale et de gestion de la main-d'œuvre pourrait être, et constitue déjà une source importante de croissance et d'emploi pour le Kenya.

17. **M. Carr** (Professeur associé de géographie à l'Université de Caroline du Sud), modérateur, demande quel impact effectif des politiques de salaire minimum, de sécurité et de santé au travail pourraient avoir dans un pays doté d'une si vaste économie non structurée.

18. **M. Munyes** (Observateur pour le Kenya) souligne que l'appartenance du Kenya à la CEA a été une importante source de commerce et d'emploi, en particulier grâce au Protocole relatif au Marché commun qui donne la liberté de mouvement aux travailleurs entre les pays membres, ce dont tous ont grandement bénéficié, comme le montre la précieuse enquête que ces pays ont effectuée conjointement sur la main-d'œuvre. Les solides accords bilatéraux conclus entre ces pays ont renforcé les politiques internes. La mise en place d'une infrastructure commune et d'une Cour de justice de la CEA pour améliorer l'appareil judiciaire de chaque pays a permis de renforcer la fiabilité et d'attirer les investissements étrangers dans tous ces pays.

19. Les réformes examinées ont en fait eu un profond impact : des domaines qui, jusque là, n'avaient pas le contrôle ou l'appui du Gouvernement – tels que l'hygiène du travail, l'offre de contrats fondée sur les résultats ou l'état de droit – fonctionnent à présent selon des principes directeurs. Le processus d'offre de contrats fondée sur les résultats est une importante nouveauté au Kenya et sert de modèle à plusieurs pays de la CEA; le fait qu'aujourd'hui, chaque fonctionnaire doit se conformer aux conditions spécifiques d'un contrat s'est révélé très bénéfique pour le pays.

Maurice (E/2012/54)

20. **M. Bunwaree** (Observateur pour Maurice), Ministre de l'éducation et des ressources humaines, déclare que Maurice a gagné sa place sur la scène internationale en instaurant une société pacifique et économiquement dynamique sans l'aide de ressources naturelles telles que pétrole ou or. La clef de ce succès, c'est une vieille politique de libre accès à l'éducation aux niveaux primaire et secondaire. Le Gouvernement avait pour ambition de se doter d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente et de promouvoir une économie à haute productivité, à technologie avancée et à hauts salaires.

21. Les mesures dans le domaine de l'éducation – manuels scolaires et transports gratuits pour les élèves du primaire visaient à accorder l'égalité des

chances à tous les enfants, indépendamment de leur sexe, de leur appartenance ethnique, de leurs handicaps ou de leur situation socioéconomique. L'enseignement primaire pour tous est chose acquise, et dans le secondaire, le taux brut d'inscription est passé de 75 % en 2000 à 90 % en 2010. Les aptitudes essentielles à la vie, telles que la discipline, le travail d'équipe et la créativité sont considérées comme faisant partie intégrante de l'éducation publique, afin de promouvoir un développement complet de l'individu et de créer une main-d'œuvre capable de survivre sur un lieu de travail en rapide évolution.

22. Le pool mondial croissant de travailleurs hautement instruits et qualifiés exige que la politique nationale de main-d'œuvre cesse de se soucier de la diminution de l'excédent de main-d'œuvre qualifiée ou non pour s'efforcer d'empêcher une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Pour ce faire, il lui faut s'employer à relever le niveau d'instruction de la main-d'œuvre traditionnelle et à toucher ceux qui sont traditionnellement laissés en arrière.

23. Les mesures gouvernementales visant à promouvoir l'éducation pré-primaire, y compris l'octroi de subventions pour la fréquentation scolaire, ont permis de faire progresser la scolarisation pré-primaire de 89 % en 2008 à 95 % en 2011. Le système d'éducation met également l'accent sur le multiculturalisme et le multilinguisme, y compris sur l'enseignement des langues vernaculaires et l'utilisation de la technologie. Ainsi, un projet de la Délégation Interministérielle à l'Éducation Numérique en Afrique (DIENA), institution créée par le Gouvernement français, a permis d'équiper toutes les classes de quatrième et cinquième année d'un projecteur numérique interactif et de logiciel d'appui à la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous par l'initiation à la technologie numérique.

24. Après avoir amélioré sensiblement l'accès à l'éducation, le Gouvernement s'efforce à présent d'en améliorer la qualité; la normalisation des programmes scolaires nationaux a marqué une étape importante de ce processus. Quelque 30 % des élèves ne parvenaient pas à acquérir les connaissances essentielles à la fin du cycle primaire, ce qui entraînait un gaspillage chronique de ressources. Pour répondre à cette situation, un ensemble de mesures ont été définies pour identifier les points forts et les faiblesses des élèves, suivre leurs progrès et leur offrir une éducation complémentaire.

25. Au fil des décennies, la politique économique a mis l'accent sur l'ouverture, la diversification et le développement du secteur des services. En 2006, un ambitieux ensemble de mesures et de réformes institutionnelles ont été adoptées afin de réduire la dette du secteur public, d'améliorer la compétitivité du commerce, de favoriser l'investissement et de démocratiser l'économie par l'inclusion sociale. La mise en œuvre des réformes s'est traduite par de profondes améliorations du cadre de politique macroéconomique et de la réglementation ainsi que par la reprise économique et la croissance de l'emploi. De ce fait, l'investissement dans le bien-être social, y compris la gratuité des soins de santé et de l'aide aux groupes vulnérables, a pu être maintenu.

26. Les ressources humaines du pays sont sa meilleure arme pour parvenir à la durabilité de son économie. Le cadre national de politique en matière de ressources humaines vise à promouvoir un travail décent en tant que source d'épanouissement personnel, d'autosuffisance et de dignité. L'investissement dans la formation et la création d'emplois s'est poursuivi au milieu de la crise économique mondiale, et le pays a créé en moyenne 9 400 emplois par an depuis 2006. Cependant, des changements rapides survenus sur le lieu de travail rendent les possibilités d'emploi préoccupantes. Les citoyens bénéficient d'une formation en cours d'emploi et de programmes d'éducation permanente qui leur permettent d'adapter leurs aptitudes aux exigences d'une économie en voie de croissance rapide. Un fonds national offre des bourses pour dispenser chaque année une formation à 10 % de la main-d'œuvre. En outre, pour empêcher un hiatus entre les aptitudes et les besoins, le Gouvernement s'efforce de lier les instructeurs, les auteurs des programmes et les employeurs par le biais d'études régulières de marché. Il est également prévu de lancer un centre d'orientation professionnelle. Il a lancé un programme qui subventionne le recrutement et la formation de chômeurs pendant une période maximum de six mois, tandis que les travailleurs licenciés perçoivent une aide financière ainsi qu'un appui pour l'obtention d'un emploi, une formation et une préparation à l'esprit d'entreprise. Toutes ces stratégies ont permis d'accroître la productivité de la main-d'œuvre, et le taux de produit intérieur brut (PIB) réel par travailleur est passé de 103,1 en 2001 à 137,9 en 2011.

27. Dans le cadre des investissements consacrés au ralentissement du changement climatique et au développement durable figure un projet visant à réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles par une utilisation plus efficace de l'énergie et un usage accru des sources d'énergie renouvelables. Le financement de ce projet est assuré par la fiscalité, des subventions de l'État, des crédits d'émission de carbone et l'appui de partenaires de développement. Le secteur privé offre également des sources potentielles de financement à travers des initiatives visant notamment à compenser l'empreinte carbone dans l'aviation.

28. Les efforts de diversification de l'économie sont activement menés, y compris par la consolidation des industries manufacturières, du tourisme et des agro-industries et par la promotion de la technologie de l'information et de la communication, des services financiers et de l'immobilier. Le Gouvernement cherche également à exploiter les vastes ressources marines du pays et à développer « l'économie bleue ». Une zone économique exclusive de deux millions de km² entoure Maurice, et une étendue supplémentaire de 396 000 km² située hors de plateau continental, gérée conjointement avec les Seychelles, a été acquise par le biais d'un accord historique signé entre les deux pays en mars 2012 qui a été accepté par la Commission des limites du plateau continental.

29. Certains facteurs démographiques, tels que le lent accroissement de la population, la lente croissance de la main-d'œuvre et le vieillissement de la population posent de graves problèmes pour la création d'emplois et le développement des ressources humaines. Il importe de tenir la population active, les décideurs et les éducateurs au courant de l'évolution des attentes concernant les carrières à venir. La compétitivité, l'innovation et le niveau de vie seront fonction de l'aptitude de l'État à s'adapter et à développer les compétences de ses citoyens; elles exigent la volonté de faire les investissements nécessaires dans les systèmes d'éducation et de formation.

30. En conclusion, il espère que l'expérience de Maurice permettra de tirer quelques leçons essentielles pour la promotion du développement et de la croissance économique. Les États doivent chercher à préparer leur main-d'œuvre à l'évolution du marché; à développer des méthodes novatrices pour l'éducation et la formation; à équilibrer le développement social et économique; à maintenir l'élimination de la pauvreté

en tête de leur programme; à augmenter régulièrement leurs investissements dans l'éducation et la formation; et à promouvoir et développer la création d'emplois décents pour tous. Ces stratégies ont permis de réaliser d'importants progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement à Maurice, y compris ceux de l'éducation primaire pour tous et de l'égalité des sexes dans les écoles.

31. **M. Pillay** (Observateur pour Seychelles), évaluateur, note que Maurice a réussi à maintenir un niveau remarquablement bas de chômage des jeunes pendant la crise économique mondiale et aimerait savoir comment le pays a pu faire preuve d'une telle résistance.

32. **M. Bunwaree** (Observateur pour Maurice), Ministre de l'éducation et des ressources humaines, déclare que le Gouvernement a cherché à résister à la crise non seulement en maintenant ses programmes sociaux mais aussi en protégeant employeurs et travailleurs. Le Parlement a réformé sa législation du travail afin d'offrir un revenu supplémentaire et des programmes de formation aux travailleurs qui avaient perdu leur emploi, et en offrant aux employeurs des mesures de stimulation et des prêts concessionnels pour les aider à surmonter leurs problèmes financiers et à favoriser la création d'emplois dans des secteurs tels que les technologies de l'information et de la communication.

33. **M. Carr** (Professeur associé de géographie, Université de Caroline du Sud), modérateur, demande aux deux orateurs d'indiquer les moyens concrets par lesquels leur gouvernement a cherché à habiliter les femmes et à lier ces efforts avec la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

34. **M. Bunwaree** (Observateur pour Maurice), Ministre de l'éducation et des ressources humaines, déclare que le processus de réforme a permis de protéger l'égalité des sexes par la loi. La représentation des femmes dans la vie politique est garantie; lors des élections locales, un quota exigé par la loi exige qu'au moins un tiers des candidats soient des femmes. À l'école, l'égalité entre les sexes est complète du primaire au supérieur, et les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons à tous les niveaux. Le Gouvernement étudie actuellement les moyens d'assurer l'égalité de salaire pour les femmes, qui souffrent encore d'inégalité dans de nombreux

secteurs; ce processus nécessite une coordination entre plusieurs ministères.

35. **M. Munyes** (Observateur pour le Kenya), Ministre du travail, déclare que l'appui pour l'accès des femmes aux ressources et à l'éducation a été institutionnalisé. De plus, le niveau de participation politique des femmes est suivi de près. Par exemple, la nomination récente de 47 Commissaires de comté par le Président a été contestée dans les tribunaux parce qu'elle ne respectait pas le principe d'égalité des sexes.

36. **M^{me} Shaban** (Observateur pour le Kenya), Ministre de la condition féminine, de l'enfance et du développement social, déclare que les institutions kényanes chargées des questions féminines se sont vu accorder davantage de pouvoirs. L'ex-Ministère de la condition sociale a ajouté la condition féminine à son portefeuille et a été renommé en conséquence, tandis que la Commission nationale de la condition féminine et du développement, qui suivait les activités du Gouvernement et encourageait l'intégration de la parité hommes-femmes, est une commission constitutionnelle relevant de ministres ayant pleinement le rang de ministre. La Constitution stipule qu'aucun organisme ne peut avoir plus des deux-tiers de ses membres appartenant au même sexe. L'habilitation économique des femmes est encouragée par l'octroi de fonds à l'appui des petites entreprises, car souvent, les femmes n'ont pas accès aux prêts commerciaux.

37. **M^{me} Kage** (Allemagne) aimerait savoir si l'investissement étranger direct a un effet positif ou négatif sur les perspectives d'emploi à Maurice et au Kenya.

38. **M. Bunwaree** (Observateur pour Maurice), Ministre de l'éducation et des ressources humaines, déclare que l'investissement étranger direct a toujours un effet positif sur l'économie, car les investissements qui ne peuvent se traduire par la création d'emplois ne sont pas acceptés. En fait, une large part de la politique économique du Gouvernement vise à encourager l'investissement étranger direct. Un important programme d'infrastructure vise à développer et à rénover l'infrastructure aéroportuaire, et les vastes ressources marines du pays offrent un large potentiel pour l'investissement hors du secteur de la pêche. En outre, des accords visant à éviter la double imposition ont été conclus avec d'autres États africains afin de protéger les investissements.

39. **M. Munyes** (Observateur pour le Kenya), Ministre du travail, déclare que l'investissement étranger direct permet de développer l'infrastructure et de créer des emplois et favorise la mise en œuvre du programme Vision 2030. L'industrialisation du pays passe par l'appui et la conclusion d'accords bilatéraux.

40. **M. Carr** (Professeur associé de géographie à l'Université de Caroline du Sud), modérateur, demande au représentant de Maurice de décrire les problèmes et possibilités liés aux activités d'adaptation au changement climatique.

41. **M. Bunwaree** (Observateur pour Maurice), Ministre de l'éducation et des ressources humaines, déclare que les problèmes de changement climatique sont intégrés à tous les programmes scolaires. Par exemple, des panneaux solaires sont en train d'être installés dans de nombreuses écoles, tandis que la récupération des eaux de pluie et les techniques de compostage figurent dans le programme du primaire. Ces initiatives ont pour but de sensibiliser les générations futures à des comportements plus respectueux de l'environnement.

42. **M. Carr** (Professeur associé de géographie à l'Université de Caroline du Sud), modérateur, demande des renseignements concernant les chocs et les problèmes auxquels chaque État s'est heurté lors de la diversification de son économie.

43. **M. Bunwaree** (Observateur pour Maurice), Ministre de l'éducation et des ressources humaines, déclare que l'économie de son pays a commencé à se diversifier dès que le pays a accédé à l'indépendance, en 1968, époque à laquelle la canne à sucre était sa seule de revenu. Le tourisme, les textiles et les services financiers sont rapidement devenus de nouveaux piliers de l'économie, et durant les cinq dernières années, les technologies de l'information et de la communication ont connu une forte croissance. La plus grosse difficulté pour éviter les chocs, à mesure que la diversification se poursuit, est de préparer la main-d'œuvre pour les perspectives d'emploi à court et à long terme. Par exemple, le tourisme médical est en pleine croissance; or, tout investissement dans ce secteur en expansion nécessitera une main-d'œuvre qualifiée.

44. **M. Munyes** (Observateur pour le Kenya), Ministre du travail, déclare que l'économie du Kenya, en majorité agricole, ne peut pourvoir aux besoins d'une population croissante. Le problème de

l'urbanisation exige que le Gouvernement exploite les gisements pétroliers du pays et développe le tourisme et les technologies de l'information et de la communication.

Qatar (E/2012/55)

45. **M. Al Nabit** (Secrétaire général du Secrétariat général à la planification du développement du Qatar), illustrant son exposé à l'aide d'une projection de diapositives, déclare qu'entre 2004 et 2010, l'économie du Qatar a progressé en moyenne de plus de 16 % par an en valeur réelle. Le pays jouit du PIB le plus élevé du monde à la parité du pouvoir d'achat par habitant, en raison de sa sage exploitation de ses ressources naturelles. Il se classe au 14^e rang sur 142 pays pour l'Indice de compétitivité mondiale 2011-2012 du Forum économique mondial. En 2011, le Qatar est arrivé au 37^e rang pour l'Indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), contre son 48^e rang en 2001, et s'est classé 22^e parmi 182 pays pour l'Indice de perception de la corruption établi par Transparency International (TI). Sa population, y compris une communauté expatriée d'une grande diversité culturelle, est passée de 700 000 en 2004 à 1,7 million en 2011.

46. Guidée par Qatar National Vision 2030, la stratégie nationale de développement à long terme du pays cherche à établir une société fondée sur la justice, la bienveillance et l'égalité et à construire une économie dynamique, diverse et durable. La vision nationale est fondée sur quatre piliers : développement humain, développement social, développement économique et développement écologique. Le développement humain est particulièrement important pour le succès économique futur du pays, qui dépend de plus en plus de l'aptitude du peuple qatarien à fonctionner efficacement dans un monde extrêmement compétitif et fondé sur le savoir. C'est dans cet esprit que le Gouvernement s'efforce d'établir des systèmes d'éducation et de santé modernes et complets et d'élever le niveau de compétence de sa population active, notamment en attirant et en retenant des travailleurs expatriés qualifiés.

47. L'une des exigences essentielles du pays pour atteindre ses objectifs de développement humain est un système d'éducation moderne, de classe internationale, capable de dispenser aux étudiants une éducation de premier ordre. Pour atteindre cet objectif à long terme,

le pays doit établir un ensemble de programmes d'éducation formelle et informelle capables de doter sa jeunesse des aptitudes et des motivations nécessaires pour devenir des membres productifs de la société. Il doit également établir des établissements d'enseignement indépendants, autonomes et responsables fonctionnant selon des directives centrales, et un système efficace de financement de la recherche scientifique.

48. Stratégie nationale de développement pour la période 2011-2016 définit un certain nombre de programmes et de projets qui visent à aider le pays à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés dans sa Vision nationale; elle est le produit de vastes consultations entre tous les niveaux de la société qatarienne. En jetant les bases d'une prospérité durable et en facilitant le passage à une économie fondée sur le savoir, cette stratégie aidera l'actuelle génération de Qataris à satisfaire ses besoins sans mettre en cause les perspectives pour les générations futures. Elle vise également à concilier la volonté de modernisation avec le besoin de maintenir les traditions, afin que le pays puisse jouir des bienfaits du développement sans sacrifier sa continuité culturelle et ses valeurs nationales. Cette stratégie repose sur les meilleures pratiques internationales, y compris celles de pays semblables au Qatar par leur dimension et leurs défis et par leur dépendance à l'égard d'une ressource naturelle unique et qui diminue comme base de leur activité économique.

49. L'une des grandes difficultés auxquelles se heurte le pays pour son développement humain est liée à une population d'âge scolaire qui augmente rapidement et qui souffre d'un niveau d'aptitudes insuffisant en maths, sciences et langues étrangères. Il est essentiel que le pays améliore le niveau de son enseignement supérieur s'il veut édifier une économie de pointe florissante fondée sur les secteurs à base de connaissances plutôt que sur l'exploitation de ressources naturelles ou sur des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre. Malheureusement, malgré la haute rentabilité économique de l'éducation pour l'individu, les citoyens ne sont pas assez conscients des bienfaits de l'enseignement supérieur. C'est pourquoi la Stratégie prévoit plusieurs initiatives spécialement conçues pour encourager les étudiants à poursuivre leurs études au-delà du niveau secondaire.

50. Par ailleurs, il a été constaté qu'environ 40 % des étudiants des universités qatariennes obtiennent des

diplômes dans des domaines qui sont sans lien avec une économie de la connaissance. Cette proportion est sensiblement plus élevée que dans les pays développés. C'est pourquoi le pays a invité plusieurs universités éminentes des États-Unis d'Amérique et d'Europe qui préparent à des diplômés répondant aux besoins d'une économie du savoir à ouvrir des établissements à Doha. Pour répondre aux besoins d'un enseignement technique et d'une formation professionnelle, le Gouvernement a ouvert plusieurs centres de formation professionnelle et technique pour former des adultes ou des personnes qui ne peuvent faire des études supérieures.

51. Bien que les Qatariens disposent de choix sans précédent face à un marché du travail en expansion, ils ne représentent qu'une faible proportion de la main-d'œuvre de 1,3 million du pays. Cela est dû en partie à l'apport de travailleurs expatriés, mais les jeunes Qatariens manquent souvent des qualifications nécessaires pour tirer profit des possibilités offertes. Il importe également d'encourager les jeunes à rechercher des emplois sans le secteur privé; près de 90 % des diplômés d'université travaillent dans le secteur public, tandis que le secteur privé est dominé par le personnel expatrié. En outre, moins de 2 % des jeunes ont leur propre entreprise. Pour remédier à ce problème, le Gouvernement a créé plusieurs programmes d'appui aux jeunes chefs d'entreprise.

52. Bien que les taux de chômage soient relativement faibles au Qatar, la recherche d'un premier emploi est souvent difficile sur le marché du travail. Un peu plus de la moitié des chômeurs ont moins de 25 ans et n'ont terminé que leurs études secondaires. En outre, nombreux sont les Qatariens qui quittent le marché du travail à un âge relativement jeune. Ce phénomène est imputable en partie aux attentes de la société et à des régimes de retraite généreux. Bien que le nombre de femmes employées ait augmenté entre 2001 et 2010, celles-ci ne forment encore qu'une proportion beaucoup plus faible de la main-d'œuvre que dans les pays développés. Le Gouvernement a lancé plusieurs programmes qui visent à accroître la participation des femmes à la main-d'œuvre.

53. L'autre grande difficulté a trait à la mise en place d'une structure d'incitations qui favorise la création d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Toute économie diversifiée ayant besoin d'une main-d'œuvre diversifiée, il faut revoir les règles et les lois pertinentes afin d'attirer et de retenir la combinaison

appropriée de travailleurs expatriés qualifiés. C'est pourquoi le Gouvernement a l'intention de revoir et de modifier si nécessaire le système de parrainage de la main-d'œuvre et les critères d'attribution du statut de résident permanent aux expatriés. Il s'efforcera d'offrir des services sociaux modernes aux travailleurs expatriés. Des lois et règlements seront promulgués pour renforcer les droits des travailleurs, et le pays adhèrera aux instruments internationaux pertinents concernant les droits des travailleurs.

54. Une main-d'œuvre hautement qualifiée et motivée est liée sur l'aptitude du pays à progresser dans plusieurs autres secteurs connexes et a un impact direct sur cette aptitude, et vice versa. La création d'une telle main-d'œuvre est non seulement vitale pour le développement économique durable mais elle assurerait une plus grande productivité, moins de dépendance à l'égard de la main-d'œuvre étrangère, plus de sécurité et de sûreté et une plus grande cohésion. Elle permettrait également d'habiliter les femmes et d'accroître leur participation à la main-d'œuvre, d'inculquer des valeurs positives et une déontologie et de renforcer la viabilité de l'environnement.

55. Guidé par le programme National Vision, le Qatar diversifie peu à peu son économie, renforce sa compétitivité économique et étend la participation du secteur privé à l'activité économique. L'éducation et la formation sont indispensables à la réalisation de cet objectif, et plusieurs programmes ont été lancés afin de doter le pays d'une main-d'œuvre instruite, capable et motivée. À cet égard, il importe d'améliorer les résultats de la formation et de l'éducation des Qatariens et d'assurer leur participation efficace à la population active. Le Qatar encourage l'établissement de partenariats pour l'aider à atteindre ses objectifs de développement humain.

56. **M. Hossain** (Bangladesh), évaluateur, déclare que la Stratégie nationale de développement est un plan d'ensemble multidimensionnel et prospectif qui devrait transformer le Qatar en pays avancé, assurer son développement durable et offrir un niveau de vie élevé à ses citoyens. Le fait que cette stratégie a permis au Qatar de faire des progrès impressionnants vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement témoigne de la compétence du Gouvernement et de sa volonté d'assurer un avenir durable à la génération actuelle et à celles qui suivront. D'ailleurs, la Vision nationale définit des objectifs qui

sont conformes à ceux énoncés dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable intitulé « L'avenir que nous voulons ».

57. Rappelant que le Qatar est en train de mettre en place des systèmes de santé et d'éducation conformes aux normes internationales les plus élevées, il se demande comment le Gouvernement a pu surmonter les obstacles auxquels il s'est heurté pour répondre aux besoins d'une population d'âge scolaire qui augmente rapidement. Il aimerait également savoir quels ont été les principaux obstacles qui se sont dressés face à la mise en œuvre de la politique gouvernementale de participation accrue des Qatariens à la main-d'œuvre, combinée aux mesures visant à attirer des travailleurs expatriés hautement qualifiés, et quelles ont été les mesures prises pour surmonter ces obstacles.

58. Enfin, il remarque que, comme dans beaucoup de pays riches en ressources naturelles, le secteur privé qatarien n'a joué jusqu'ici qu'un rôle limité dans l'économie, et se demande quelles mesures ont été prises pour encourager l'initiative privée, en particulier parmi les jeunes et les femmes.

59. **M. Lakhali** (Observateur pour la Tunisie), évaluateur, déclare que la Stratégie nationale de développement offre une analyse objective des perspectives de développement du Qatar et des problèmes auxquels il se heurte. Cette stratégie est aussi en harmonie avec la Vision nationale qui présente un cadre pour le développement à long terme du pays. Mais surtout, elle reconnaît et prend acte de la nécessité de développer une économie fondée sur le savoir afin d'accéder à un développement durable.

60. Rappelant que nombre de pays arabes souffrent d'un fort chômage des jeunes, il dit que sa délégation aimerait en savoir davantage sur les mesures prises par le Gouvernement pour créer des emplois décents pour les jeunes et faire en sorte qu'ils acquièrent des compétences conformes aux besoins du marché du travail. Il aimerait également savoir comment le Gouvernement entend s'assurer que ses investissements financiers seront productifs et répondront à des besoins de développement identifiés et que les dépenses seront gérées de façon à ne pas causer de pressions inflationnistes excessives.

61. **M. del Rosario Ceballos** (République dominicaine), évaluateur, déclare qu'en plaçant les gens au centre de sa Stratégie nationale de

développement, le Qatar s'efforce d'édifier une société unie et harmonieuse capable de garantir la prospérité à tous. La décision de se concentrer sur l'éducation, les soins de santé et la création d'emplois, y compris pour les femmes, tout en respectant et en protégeant les traditions culturelles, est sage, parce qu'elle met l'accent sur les secteurs qui sont le plus directement liés au bien-être des citoyens et à un développement économique durable.

62. Nombre de pays ont longuement débattu la question de savoir si l'investissement social à lui seul suffisait à promouvoir le développement humain. La difficulté à laquelle se heurtent le Qatar et ses partenaires est de savoir comment faire en sorte que les investissements économiques recommandés par la Stratégie nationale débouchent effectivement sur une société plus instruite, plus saine et plus développée.

63. Pour ce qui est d'accroître la présence des femmes dans le secteur privé et la population active, il rappelle que, dans la stratégie de développement de son pays, le principal objectif des projets visant à créer des micro, petites et moyennes entreprises est de donner des pouvoirs aux femmes. En fait, en République dominicaine, la plupart de ces entreprises du secteur informel sont détenues ou gérées par des femmes.

64. Comme il est essentiel que le Qatar se dote d'institutions gouvernementales modernes, efficaces et solides pour atteindre ses objectifs de développement, il aimerait savoir ce que fait le Gouvernement à cet égard.

65. **M. Al Nabit** (Secrétaire général du Secrétariat général à la planification du développement du Qatar) souligne que certains des plus gros problèmes auxquels se heurte le système d'éducation du Qatar ont trait au faible niveau de sensibilité à l'importance des études supérieures et du choix d'une spécialité appropriée, ainsi qu'à l'insuffisance d'aptitudes à enseigner, à élaborer des programmes d'études et à gérer les écoles. La Stratégie nationale de développement contient des programmes qui sont spécifiquement conçus pour résoudre ces problèmes, ainsi que d'autres qui visent à aider les élèves à améliorer leurs résultats et à accroître leur désir d'apprendre.

66. Le Qatar pourrait accroître la participation des hommes et des femmes à la population active en veillant à ce qu'ils possèdent les qualifications nécessaires pour réussir. Le Gouvernement se rend compte que tout le monde n'est pas en mesure

d'obtenir un diplôme universitaire ou n'en a pas le désir. C'est pourquoi la stratégie préconise l'élargissement de l'éventail de possibilités de formation professionnelle, de manière à donner à chacun une meilleure chance d'obtenir un emploi. Le Gouvernement a créé plusieurs écoles professionnelles et collèges communautaires pour atteindre ce but.

67. L'un des objectifs fixés par la stratégie est de porter le pourcentage des femmes dans la population active, qui se situait à 36 % en 2010, à 42 % d'ici à 2016. Pour ce faire, le Gouvernement envisage des amendements à la loi relative à la fonction publique, afin de supprimer certains des obstacles qui empêchent les femmes d'accéder à un emploi et les facteurs qui les forcent à le quitter prématurément. S'il est vrai qu'un amendement à cette loi serait un pas dans la bonne direction, il importe également de reconnaître la nécessité de combattre les facteurs sociaux qui font obstacle à la participation des femmes à la main-d'œuvre. À cet égard, des centres ont été ouverts pour aider les femmes à développer leurs aptitudes à l'encadrement, et un programme a été lancé pour contrer les comportements négatifs envers les femmes sur le lieu de travail, en particulier dans le secteur privé.

68. Le Gouvernement estime que l'esprit d'entreprise est essentiel au succès de l'économie d'une nation et s'inquiète vivement que moins de 2 % des Qatariens possèdent leur propre entreprise. C'est pourquoi il a créé en 2010 une institution de soutien aux chefs d'entreprise et aux petites et moyennes entreprises. En outre, la Banque de développement du Qatar et certaines entreprises du secteur public dispensent aux entrepreneurs un financement, des conseils et un appui.

69. Le Qatar a fait de gros efforts pour résoudre le problème du chômage des jeunes, qui est l'un des plus graves problèmes du monde arabe. Il appuie également les initiatives d'emploi de jeunes au Moyen Orient et en Afrique du Nord à travers Silatech, qui aide à donner aux jeunes les aptitudes nécessaires pour faciliter leur entrée sur le marché du travail et devenir les cadres de demain dans leur société.

70. Le Gouvernement se rend compte que chaque investissement financier qu'il fait ne sera pas productif et ne répondra pas aux besoins de développement visés. C'est pourquoi il cherche à accompagner ces investissements de mesures pratiques à l'appui du développement. Par exemple, dans le secteur des soins

de santé, aux investissements d'infrastructure correspond un regain d'attention pour les soins préventifs et une sensibilisation sociale aux dangers de certains types de comportement. Dans le secteur de l'éducation, les investissements d'infrastructure s'accompagnent de programmes axés sur l'amélioration des comportements envers l'éducation.

71. Enfin, il ajoute que tout pays a besoins d'institutions gouvernementales solides et efficaces pour son développement. Le Gouvernement du Qatar évalue constamment les résultats de ses diverses institutions et leurs relations les unes envers les autres. À ce propos, le Gouvernement a restructuré récemment ses institutions et organismes de développement afin d'accroître leur efficacité.

La séance est levée à 18 h 10.